

[Appels à projets de recherche - Direction de la protection judiciaire de la jeunesse \(DPJJ\)](#) [1]

Avant le 17 juin 2024

Le premier appel à projet (AAP 1 « Handicap ») est intitulé « Handicap et suivi pénal des mineurs ».

Plusieurs études indiquent que la prévalence des différentes formes de handicap est particulièrement élevée parmi les jeunes suivis par la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ). Les équipes intéressées pourront proposer un projet de recherche, financé à hauteur de 60.000 €.

Le deuxième appel à projet (AAP 2 « Outre-mer ») est intitulé « Délinquance et phénomènes de bande dans les territoires ultramarins ». La délinquance – et notamment la délinquance des mineurs – a fait l'objet de divers travaux ces dernières décennies, tant sur les caractéristiques sociodémographiques et psychologiques des auteurs que sur leurs motivations ou encore sur les dynamiques sociales qui sont en jeu dans les phénomènes de délinquance « en bande ». Les équipes intéressées pourront proposer un projet de recherche, financé à hauteur de 100.000 €. Les résultats du processus de sélection seront annoncés aux équipes candidates en septembre 2024.

[En savoir plus \(justice.gouv.fr\)](#) [2]

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/appels-%C3%A0-projets-de-recherche-direction-de-la-protection-judiciaire-de-la-jeunesse-dpjj>

[2] <https://www.justice.gouv.fr/actualites/actualite/justice-mineurs-lancement-deux-appels-projets-recherche>